

Façades Neuves Enduit d'imperméabilisation

MÉDIAROC F

Enduit de façade destiné à l'imperméabilisation et à la décoration

Aspect grain fin

Certificat CSTBat 60 M 141 et 74 M 141 Classement MERUC : M3 E3 R3 U5 C1 et 2

DÉFINITION

MÉDIAROC F est un enduit monocouche, à base de liants hydrauliques destiné à l'imperméabilisation et à la décoration de façades (maisons individuelles, collectifs, industriels...).

Coloris : les teintes du nuancier de base et sur demande les teintes spéciales.

COMPOSITION

- . ciment blanc CEM II 42,5,
- . chaux aérienne,
- . sable silico - calcaire,
- . charges minérales,
- . adjuvants spécifiques,

SUPPORTS

- . Maçonnerie de parpaings ou briques conforme au D.T.U. 20.1,
- . Béton banché conforme à la norme P 18.201 (réf. D.T.U. 23.1),
- . Enduit hydraulique conforme à la norme P 15.201 (réf. D.T.U. 26.1),
- . Sous enduits MAUER : Accroroc, M.E.G., Rénogris.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- . Ils devront être sains, propres, dépoussiérés, exempts de toutes traces de matières organiques,
- . Par temps chaud et sec, ils seront humidifiés la veille,
- . En rénovation : il est recommandé d'appliquer 7 jours avant RÉNOGRIS pour dresser le support,
- . Dans le cas de béton lisse, appliquer PRÉVENT' GRIP ou utiliser PRÉVENT' FIX en résine d'addition dans le gobetis.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Ajouter environ 6,5 litres d'eau par sac de 30 kg de MÉDIAROC F. Effectuer le malaxage dans une auge, en bétonnière ou en machine à projeter. Respecter un dosage en eau et un temps de malaxage constant tout au long du chantier.

MOYEN D' APPLICATION

Manuel, pot de projection, machine à projeter les enduits.

FINITION

Mise en œuvre sur maçonnerie :

. Aspect gratté : l'enduit est appliqué en 1 ou 2 passes d'épaisseur totale moyenne de 15 mm, puis dressé, réglé. Lorsqu'il commence à durcir, il est gratté uniformément à l'aide d'une taloche à pointe, d'un berthelet ou d'un grattoir.

. Aspect projeté ou projeté écrasé : une première passe d'enduit d'épaisseur minimale 10 mm est appliquée puis dressée, réglée. Une seconde est projetée uniformément quand le grain ne s'enfoncé plus dans la première. Ecraser les grains en variante d'aspect.

. Aspect taloché : une première passe d'enduit d'épaisseur minimale 10 mm est projetée puis dressée, réglée. Après 24 heures, une seconde passe de 5 mm est projetée puis dressée, réglée. Après durcissement de l'enduit, talocher

la surface à la taloche bois, plastique ou éponge.

Mise en œuvre sur béton ou enduit :

L'enduit est alors appliqué en décoration. L'épaisseur finale sera de 7 à 8 mm. Quelque soit l'aspect de finition, l'application se fera toujours en deux passes sur béton.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Peut être irritant, porter des gants.

CONSOUMMATIONS MINIMALES

- Pour une épaisseur moyenne de 13 mm :
- . finition grattée : 21 kg/m²,
 - . finition projetée ou projetée écrasée : 18 kg/m²,
 - . finition talochée : 18 kg/m².

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- . Granulométrie : 0 à 1,25 mm,
- . Enduit durci à 28 jours :
 - . masse volumique : 1350 kg/m³,
 - . module d'élasticité : 5000 MPa.

OBSERVATIONS

- . L'application ne doit pas être effectuée sur support gelé (ou en cours de gel), à base de plâtre, traité avec un hydrofuge de surface,
- . La température ambiante doit être comprise entre + 5 °C (+8 °C pour les teintes foncées) et + 35 °C,
- . Nos produits composés de liants hydrauliques peuvent être sujet aux phénomènes naturels de carbonatation superficielle. Celle-ci n'a d'influence que sur l'aspect esthétique. Pour atténuer cet inconvénient, pulvériser à raison de 150 g/m² PRÉVENT' COLOR sur MÉDIAROC F frais avant dépose des protections,
- . Par temps frais, ajouter PRÉVENT' PRISE pour accélérer la prise (un excès peut foncer la teinte).

CONDITIONNEMENT

En sac de 30 kg sur palette perdue de 1,260 T.

GARANTIE

Fabricant: Responsabilité civile fabricant, garantie décennale (loi du 04.01.78),

Entreprise: Garantie au titre de la Police d'Assurance de l'Entreprise.

RÉGLEMENTATION TECHNIQUE

La nature et la préparation des supports et la mise en œuvre doivent être conformes et respecter les indications du cahier 2669.2 du C.S.T.B. de juillet – août 1993.

CONSERVATION

1 an dans l'emballage d'origine à l'abri de l'humidité.

07/2004.Document non contractuel

Les indications contenues dans cette fiche ont pour but de vous informer et de vous conseiller, elles tiennent compte d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité. Des modifications liées à l'évolution technique pourront être apportées à tout moment, veuillez vous assurer de la validité de la fiche en votre possession.